



le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

Le Grand Dijon

> 29

janvier 2013

**COMMERCE, ÉCONOMIE,
CITÉ DE LA GASTRONOMIE :**
**le tram au service du
rayonnement du Grand Dijon**

BUDGET : LES GRANDS INVESTISSEMENTS 2013
VIE DES RÉSEAUX : ÇA CHAUFFE DANS LE SOUS-SOL DE DIJON !
PORTRAIT : JEAN-FRANÇOIS ROVERATO



Le Grand Dijon soutient le sport de haut niveau.

Lors de sa session du 20 décembre, la communauté d'agglomération a signé une convention avec Charles Rozoy : elle s'engage à hauteur de 10 000 euros par an aux côtés du champion paralympique de natation. Le Grand Dijon, déjà financeur du DFCO (football), du DBHB (handball masculin) et de la JDA (basket), soutient par ailleurs, à partir de 2013, le CDB (handball féminin) et le Stade dijonnais (rugby).





1 ▲



2 ▼



1▲ Le nouveau visage de la cour de Bar. En février débute la pose du revêtement en béton de la cour du palais des ducs et des Etats de Bourgogne donnant accès au musée des Beaux-Arts. Le musée est fermé pendant deux mois à compter du 29 janvier. Une construction contemporaine (le « toit doré ») fait désormais face à la tour de Bar. Pendant ce temps, les pleurants des tombeaux des ducs sont de retour en France : après les Etats-Unis, Bruges et Berlin, ils s'exposent au musée de Cluny, à Paris, à partir du 26 février. En attendant leur réinstallation à Dijon pour l'inauguration du nouveau parcours médiéval du musée, en septembre. **2▲ Deux nouvelles communes dans le Grand Dijon.** Bienvenue à Corcelles-les-Monts et à Flavignerot, qui ont intégré la communauté d'agglomération le 1^{er} janvier. Les nouveaux conseillers ont été installés le 14 janvier : Patrick Orsola (maire) et Michèle Challaux pour Corcelles, Jean Dubuet (maire) et Françoise Petit pour Flavignerot. **3▲ Une quatrième entrée pour la gare Dijon-ville.** Officiellement inauguré le 8 décembre 2012, le passage Mariotte permet de rejoindre la gare rénovée et agrandie depuis la rue Mariotte par un escalier paysagé et une passerelle longeant le pont de l'Arquebuse. L'aménagement a été financé par la SNCF, Réseau ferré de France, le conseil régional et le Grand Dijon. **4▲ Mille cinq cents sapins de Noël broyés !** Pour la deuxième année consécutive, le Grand Dijon a organisé, pendant trois samedis de janvier, une collecte de sapins de Noël. Objectif : les broyer pour obtenir un matériau qui servira de paillage dans les espaces verts de Dijon, Talant, Longvic et Quetigny.



3 ▼



4 ▼

- p.6** Dossier T2 : retour vers le futur
- p.12** Dijon, Cité de la gastronomie !
- p.14** Budget 2013
il y a une vie après le tram !
- p.17** Économie
les vrais atouts de Dijon
- p.18** Le commerce
dans tous ses états
- p.23** Habitat
pour une cité « douce à vivre »
- p.24** Portrait de Jean-François Roverato
de Dijon à Eiffage
- p.25** Vie des communes
- p.30** Agenda culturel

“ Dijon est entré
de plain pied dans
le XXI^e siècle ”

François Rebsamen,
président du Grand Dijon

Place Darcy, le 8 décembre

**T2 (Chenôve-Zénith/Valmy) entre en service.
Dijon a relevé le défi : construire simultanément
deux lignes de tramway en moins de trois ans.**



© photo : Jacques Blanchard

Directeur de la publication

François Rebsamen

Mise en page et préresse

tempsRéel, dijon

Photos

Anthony Bechu & associés, Asylum,
Blue Land - James Rignault, J. Blanchard,
T. Clarté, Médiacité, Grand Dijon,
Ville Chenôve, Ville Dijon, musée
des Beaux-Arts

Impression

BLG Toul

Distribution

Adrexo

Tiré à 135 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal janvier 2013

COMMUNAUTÉ DE
L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon

03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

Quand Dijon **GAGNE**



L'année 2013 a débuté par une très bonne nouvelle pour Dijon : notre ville a été retenue, par le gouvernement, parmi les trois agglomérations fondatrices du réseau des cités de la gastronomie. Avec Tours et Rungis-Paris, nous constituerons le « socle » d'un réseau voué à promouvoir le repas gastronomique des Français dans le monde entier. La Cité internationale de la gastronomie à Dijon verra donc le jour sur le site de l'hôpital général. Elle constitue une opportunité exceptionnelle de faire rayonner plus encore notre territoire à l'international. Elle est la preuve de l'attractivité croissante du Grand Dijon.

Trois implantations récentes en attestent. Réseau ferré de France a transféré de Besançon sa direction régionale, installée désormais dans un bâtiment rénové le long des voies de la gare Dijon-ville. Voies navigables de France crée, à Dijon, une direction régionale pour la Bourgogne et la Franche-Comté, qui va s'implanter dans la tour Mercure dominant la gare. Enfin, EDF implante à Dijon son centre d'appels dédié à sa clientèle professionnelle du Nord-Est de la France ; cette plateforme est basée dans le parc d'affaires Valmy, à côté du centre d'appels dédié aux entreprises et du siège de la délégation régionale d'EDF. Ces trois implantations représentent au total plus d'une centaine d'emplois transférés ou créés dans l'agglomération.

Ces succès sont le fruit de la politique ambitieuse que nous menons pour le Grand Dijon depuis plus de dix ans. Nous n'avons cessé de doter Dijon des infrastructures et des équipements dignes d'une capitale régionale : tramway, nouvel hôpital, Zénith, piscine olympique, grand stade... Nous avons entrepris la construction de nouvelles zones d'activités économiques, indispensables à l'accueil et au développement des entreprises : Valmy, Mazen-Sully, poursuite de Clemenceau, extension de Cap Nord, et demain l'Écoparc Dijon-Bourgogne et l'extension de la zone industrielle de Longvic sur le secteur Beauregard. Nous bâtissons la ville de demain en programmant des écoquartiers qui feront référence en France et en Europe : Heudelet 26, Arsenal, Jardin des maraîchers...

Notre agglomération est ainsi chaque jour plus attractive, plus solidaire et plus douce à vivre. Les palmarès publiés par la presse nationale le prouvent régulièrement, de même que les prix que nous recevons – par exemple pour saluer la performance de notre chantier de tramway ou de notre centre de maintenance et d'exploitation des trams et des bus. Les délégations qui viennent à Dijon et les personnalités de passage saluent toutes la métamorphose de la ville. Une page se tourne dans l'histoire de notre agglomération, désormais entrée de plain pied dans le XXI^e siècle.

“

Avec 2012, s'achèvent trois années « totalement tram ». Elles ont mis la ville en chantier et ont permis d'intégrer le tramway dans notre paysage. Retour sur les clés d'une aventure qui a bousculé nos modes de vie, en peu de temps, mais pour longtemps...

”



Construire un tram à la dijonnaise

La preuve par 3

Au terme d'un chantier historique de 1055 jours, les deux lignes de tramway sont en circulation depuis le 8 décembre et rencontrent le succès espéré : mi-décembre, T1 transportait déjà 40 000 passagers par jour et T2 28 000. Il a fallu construire 20 kilomètres de voies, créer 35 stations, poser 4444 rails, planter 2000 nouveaux arbres et 7 hectares de pelouse. Le tout en un temps record, en respectant le budget initial de 400 millions d'euros et en visant l'excellence. Dijon a accompli une prouesse : la preuve par trois...

→1 L'innovation

Alors que le Grand Dijon recevait, dès 2009, le « ticket vert » de la

public-privé). Dernièrement, l'innovativité écologique du projet a été primée par le magazine Ville Rails et Transports et, outre-Manche, elle lui a valu un Light Rail Award remis par le ministre britannique des Transports. Des délégations sont aussi venues de toute l'Europe, et même du Japon, pour étudier la méthode dijonnaise, qui pourra être adoptée à Montpellier, à Zürich ou en Slovénie. Pour résumer la recette du succès : il aura fallu beaucoup de travail, de la rigueur et une pincée d'imagination.

→2 L'organisation

Pour se représenter l'ampleur de la tâche, imaginez une grosse machine, composée de 220

ils ont permis d'avancer sur trois fronts à la fois. Dans ce concert d'intervenants, il fallait une direction claire. La coordination du Grand Dijon, maître d'ouvrage, avec Egis Rail, maître d'œuvre, fut déterminante. Chaque semaine, visites de chantier et réunions de secteur ont permis d'organiser l'intervention de chaque acteur, sans temps mort.

→3 L'action

A côté de ce montage original, des prouesses techniques ont permis de gagner en efficacité. La plus remarquable se trouve dans la couche principale qui soutient les rails dijonnais. Aux oubliettes, le béton ! Elle est

Dossier

Tramway T2 :

Fédération nationale des associations d'usagers des transports pour son projet de tramway à venir, un Territoria d'or saluait en 2010 le très innovant achat groupé de rames avec Brest, qui a permis d'économiser 25% sur le prix du matériel Alstom. Un an plus tard, le partenariat public-privé signé avec Cofely Ineo, pour assurer le pack énergie du tram pendant 26 ans – autre première en France –, recevait le prix de la Mobilité du futur décerné par le Club des PPP (partenariats

entreprises et de 4000 hommes et femmes. Chaque corps de métier, du terrain au bureau, a son rôle à jouer. Et pour que l'ensemble fonctionne, il faut une mécanique bien huilée. La première décision importante a consisté à diviser le chantier en trois lots de sept kilomètres, pour les confier à trois leaders français de la construction de lignes de tram : Colas, Eurovia et Eiffage. Chacun à la tête d'un groupement d'entreprises, dont beaucoup de PME locales,

constituée « d'enrobé à module élevé ». Une sorte de goudron très résistant qui durcit instantanément, là où le béton nécessite 7 à 28 jours... faites le calcul ! Pendant ce temps-là, la médiation battait son plein. Sur le terrain, par téléphone ou par courriels, la Maison du tram et les médiateurs commerce ont répondu à 19 110 demandes de riverains. Si les travaux ne sont plus qu'un souvenir, c'est sans doute le fruit de cette belle aventure humaine. ■



Avenue du Drapeau devant le siège du Grand Dijon, le 8 décembre : « Entrez dans la lumière », spectacle son et lumière signé Blue Land.

retour vers le futur !

Valmy : le tram, c'est bon pour les affaires !

« Valmy desservi par le tram, c'est l'un des meilleurs endroits possibles pour l'implantation d'une entreprise à Dijon. »

Enthousiaste, Marc Benner, délégué régional d'EDF en Bourgogne, nous confie que le tram a été essentiel dans le choix de s'installer au parc tertiaire Valmy, dès 2010. « Deux cents salariés sont déjà ici, et ils seront 250 en 2013. Dijon va devenir le siège de la direction commerciale interrégionale et c'est à la fois pratique et primordial en termes

d'image que d'avoir une station de tram (Giroud) à notre porte. Pour nos rendez-vous en centre-ville ou sur nos autres sites, pas de problèmes de stationnement, les temps de trajets sont connus et limités. A travers notre plan de déplacements d'entreprise, lancé cet automne, nous incitons d'ailleurs fortement nos salariés à utiliser le tram. Ce moyen de locomotion décarbonné, associé aux économies d'énergie de notre bâtiment, nous place dans l'innovation et l'exemplarité.

Quand les Parisiens viennent, ils voient la transformation de Valmy, embellie par les espaces verts du tram, mais aussi de toute la ville. Tout le monde est émerveillé. »

Au musée en 15 minutes

Un sentiment que partage Catherine Genne, chef d'entreprise et directrice de la Calypso située à deux pas. Crèche, jardin d'enfants, lieu de loisirs et de goûters d'anniversaires... Le lieu est dédié à l'épanouissement

des enfants, mais aussi de leur famille. Un concept innovant que sa créatrice voulait absolument implanter dans un parc d'entreprises desservi par le tram. « Je peux vous expliquer la différence entre l'avant et l'après tram. Avant avec le bus, il fallait 50 minutes pour emmener un groupe d'enfants au musée. Aujourd'hui, il en faut 15, c'est direct et accessible aux enfants à mobilité réduite. C'est une autre ville qui est née avec le tram. »

> Le tram, ça vous change la vi(II)e

Avec le tram, Dijon gagne en accessibilité... Un atout maître pour doper les déplacements domicile-travail mais aussi pour attirer les visiteurs et les entreprises.

Darcy-Toison d'Or : 14 minutes.
Bourroches-République : 11 minutes. Le tram, c'est du concret. Il vous transporte d'un lieu à un autre en un temps stable et record. Pour pousser le service jusqu'à son plus haut degré de modernité au bénéfice des usagers, Divia investit réseaux sociaux et téléphones portables. Calculer son itinéraire en temps réel, connaître le prochain passage d'une rame, tout cela est possible via divia.fr ou sa version mobile divia.mobi – l'application iPhone a déjà été téléchargée 12 000 fois, et la version Android sera développée avant l'été. L'effet tram commence aussi à se diffuser partout, dans une ville apaisée. En bus, des voies dédiées ont été créées, les horaires des

nouveaux itinéraires ont été recalés et les temps de parcours ont (re)trouvé leur rythme depuis la mise en service de T2. Pour les vélos, 600 arceaux ont été posés, les itinéraires cyclables aménagés le long des lignes ont été peaufinés et d'autres avancées se préparent pour 2013 : nouveau plan de pistes, vélostations animées... À suivre dans un prochain numéro de ce magazine.

En voiture, en attendant la Lino, les nouvelles habitudes commencent à produire leur effet. Exit progressif du transit par Devosge, ça débouche le centre-ville ! Et depuis peu, les P+R (comprenez parc-relais) sont opérationnels à Valmy et à Piscine olympique. L'entrée est libre. Pour en sortir, il suffit de pré-



Esplanade Érasme

senter un ticket Divia validé dans la journée. A pied pour finir, c'est là où le changement s'apprécie tout à son aise. Verdure et grands espaces sur l'esplanade Erasme, fontaine majestueuse et bancs

design sur République, lieu de rencontres par excellence, ambiance arborée et conviviale place Darcy, pour des virées shopping dans la vieille ville... Respirez, vous êtes à Dijon ! ■

Zénith : le tram, c'est bon pour le show !



« Le tram inscrit le Zénith dans la ville et le Zénith inscrit la ville dans les lieux culturels qui comptent en France. » De l'avis de Mylène Huard, directrice du Zénith Dijon, le simple fait qu'une station porte son nom contribue à en faire la promotion dans toute la ville. En miroir, le Zénith affiche le tram dans toute sa communication. « On le met partout ! Car notre métier, c'est de travailler notre qualité d'accueil. Aujourd'hui, les Dijonnais peuvent venir sans prendre leur voiture, car le tram dessert la salle jusqu'à 0h15 les soirs de spectacle (horaires extensibles en cas de prolongation). Les spectateurs issus d'horizons plus lointains peuvent sauter dans une rame pour visiter la ville, avant ou après les représentations. Il en va de même pour les équipes

qui se produisent ici, nombreuses à venir en train ou à loger en centre-ville. Avec le tram, tout est facilité : leurs déplacements sont simples et rapides, quel que soit le trafic automobile. Beaucoup apprécie aussi de faire leur jogging dans le parc de la Toison d'Or tout proche. C'est devenu un joli lieu avec le tram. Tous ces petits plus mis bout à bout, ça donne des atouts de poids pour attirer les meilleures productions artistiques. Si la salle est belle, que la ville l'est aussi, qu'elles sont toutes deux accessibles et que le public est là, les artistes auront tendance à choisir notre salle (et notre ville) plutôt qu'une autre. Et ils auront envie d'y revenir. »

➤ 8 décembre 2012 : la fin du chantier est arrivée !

Pour fêter la mise en service de la très attendue T2, trois mois après l'inauguration de T1, c'est sous le signe de la lumière que l'on a sonné, définitivement, le glas du chantier et célébré, gaiement, l'avènement de cette nouvelle ère. Pleins feux sur les temps forts d'un samedi pas comme les autres.



1 / DARCY



4 / CHENÔVE



2 / DRAPEAU



3 / TOISON D'OR



5 / PORT DU CANAL

1 DARCY. Parée de ses 53 arbres en pots, la place Darcy s'est illuminée à la tombée de la nuit devant les Dijonnais venus nombreux pour découvrir son nouveau visage. Le tram passe, et Darcy retrouve sa place.

2 DRAPEAU. Des boules à facettes géantes station Drapeau, il fallait oser. Et le spectacle fut à l'image de l'idée : lumineux ! L'œuvre de Thimothé Toury a aurolé le parvis et la façade de l'ancienne caserne militaire, aujourd'hui siège du Grand Dijon. Du grand art !

3 TOISON D'OR. DJ Toison d'Or, vous connaissez ? Pour fêter l'arrivée du tram aux portes du centre commercial, il a enfilé son bonnet tram bonbon, et il a fait danser le chaland.

4 CHENÔVE. Chenôve était dans tous ses éclats ce jour-là : chapiteau et barbe à papa cassis, mur d'escalade et trampoline géant, hip-hop et musique classique : toutes les cultures se sont donné rendez-vous et les habitants ont clôturé les festivités en lumière, avec Fuego's Fiesta.

5 1^{ER} MAI. Chaudes ambiances au port du canal. Jipé nous a embarqués dans son manège à pédales, le Théâtre Group nous a emberlificotés avec ses lots-lots, on a dansé au son de la fanfare, et puis on s'est laissé emporter dans le voyage sonore et lumineux des artificiers de La Machine. Unique, presque surnaturel, un instant magistral de bonheur partagé.

> Les Ateliers

L'éco-performance au cœur du réseau bus et tram

Les passagers du train en partance pour le sud de Dijon ont pu suivre un beau spectacle architectural au cours des deux dernières années : la métamorphose des anciens ateliers ferroviaires de la SNCF en un centre d'exploitation et de maintenance tram-bus ultra-moderne. Pour accueillir l'ensemble du réseau Divia (33 trams, 215 bus, 700 agents), la friche de 12 hectares offrait un site exceptionnel, rue des Ateliers, à quelques encablures de la ligne T2. Les cabinets d'architectes Ferrand-Sigal et Aéria ont su en faire un outil de travail qui allie qualité d'usage, performance écologique et esthétique. Vingt mille mètres carrés de nouveaux locaux entourent en toute élégance 10 000 m² d'anciens bâtiments, réhabilités sans avoir perdu leur identité industrielle.

On y trouve l'atelier de maintenance des tramways et des bus, le centre de remisage où sont stockées les rames et le bâtiment administratif, qui abrite notamment le poste de commandement centralisé (PCC), véritable tour de contrôle du réseau Divia.

Les 5 éléments

Pour répondre aux exigences environnementales du Grand Dijon, rien n'a été oublié. Les matériaux ? Les gravats de démolition ont servi à la construction des nouveaux bâtiments et priorité a été donnée au naturel : lino à base de lin, peinture à la chaux, menuiserie bois... L'eau ? 85% des eaux de lavage sont recyclées et des toits végétalisés retiennent les eaux de pluie pour jouer un rôle de régulation thermique, été comme hiver. L'électricité ? Près d'un

hectare de panneaux photovoltaïques placés sur les toits produiront chaque année l'équivalent des besoins de 500 foyers. La consommation ? Très basse, et même « passive », avec 20 kWh/m²/an, obtenus grâce à une excellente isolation thermique et à une ventilation double flux qui utilise la chaleur de l'air rejeté. Le chauffage ? 80% des besoins sont assurés par des énergies renouvelables. Un système de géothermie va chercher des calories à 100 mètres de profondeur et un procédé innovant, baptisé « Degré bleu », récupère la chaleur des eaux usées. Originales, efficaces, ces solutions vertes ont reçu l'approbation d'experts allemands, anglais, suisses et belges dans le cadre de TramStore21, projet européen d'échanges d'expé-

riences sur ce type d'équipements. Aujourd'hui, les lieux conçus selon les normes de haute qualité d'usage assurent d'excellentes conditions de travail. C'est ici, chaque matin, que les conducteurs prennent leur service. C'est aussi là que Sophie Roux et son équipe assurent un service inédit d'information voyageurs en temps réel, rendu possible grâce au mur d'écrans (28 !) du poste de contrôle. « Nous sommes la troisième ville à proposer ce service en France. J'adore ce métier, j'adore rendre service. Et je suis chanceuse de le faire dans un tel édifice, agréable et bien conçu. D'autant qu'au printemps, nous pourrons travailler en toute transversalité : tous les services et les bus seront réunis ici, avec les trams. Et ce n'est pas donné à toutes les agglomérations. » ■

Les Ateliers se visitent !

Ecoles d'ingénieurs, entrepreneurs, délégations allemande et australienne... En quatre mois, plus de 4600 personnes ont visité les Ateliers tram-bus. Si vous aussi l'idée vous tente, des visites gratuites de 2h sont proposées sur réservation pour les groupes (de 12 à 25 personnes), les établissements scolaires et, à partir de mars, pour les individuels (le 3^e samedi de chaque mois). Renseignements auprès de l'animateur patrimoine transport Thibaud Lelu : thibaud.lelu@keolis.com



> Hybridez vos déplacements !

Alors que 102 bus hybrides vont poursuivre la mutation du réseau Divia, des solutions alternatives au tout-voiture se développent pour « hybrider » nos déplacements...

En septembre prochain, nous allons vivre un saut environnemental sans précédent à Dijon. Pour chaque voyage effectué sur le réseau de transports en commun de l'agglomération, les émissions de CO₂ auront tout bonnement été divisées par deux. Et pour cause ! Avec le tandem tram-bus hybrides, 90% des trajets se feront dans un mode de traction électrique... Du jamais vu en France pour un territoire de cette taille. Arrivée en fin de vie, la moitié de l'ancien parc de bus devait être changée. Le Grand Dijon a saisi cette opportunité pour investir dans une flotte de 102 véhicules hybrides, qui sera livrée d'ici à l'été par l'industriel français Heuliez Bus. Pour les néophytes, la technologie hybride associe traction électrique et alimentation des batteries par moteur diesel de faible cylindrée. Elle est complétée par une option Stop & Start, qui éteint le moteur aux arrêts, et par un système de récupération d'énergie au freinage, qui convient parfaitement aux fréquents freinages et accélérations d'un bus en zone urbaine. Concrètement, ces nouveaux venus vont nettement réduire les nuisances sonores, avec un silence total aux arrêts et un

moteur tournant au ralenti jusqu'à 30 km/h. Côté consommation, 10 millions de litres de carburant seront économisés en 15 ans (soit -30%). Dans le même temps, on évitera 45 900 tonnes de rejets de CO₂. Autant d'atouts qui vont permettre de garantir la mobilité de tous dans l'agglomération, tout en préservant notre cadre de vie. Mûrement réfléchi, ce pari de l'hybride n'a pas été lancé sans filet de sécurité ni maîtrise budgétaire. Des garanties sur le long terme ont été fixées dans le cadre d'un partenariat public-privé signé entre l'agglomération et le constructeur. Au-delà de la simple acquisition du matériel, le contrat



d'une durée de 15 ans porte aussi sur sa maintenance, avec des engagements de performance qui seront vérifiés tout au long de la vie des véhicules. Et bientôt, ce sera à vous d'en profiter : les premiers bus sont mis en circula-

tion dès ce trimestre. Dans le sillage du tram, ils vont prolonger la métamorphose du réseau Divia, pour l'engager pleinement dans le transport du futur : performant, confortable, écologique et accessible à tous. ■

PDU : comment bouger malin d'ici à 2020 ?

Depuis 2001 et le premier plan de déplacements urbains de l'agglomération, nos déplacements sont analysés, réfléchis et traduits à travers des actions visant à améliorer la mobilité de tous dans une ville qui doit rester douce à vivre. Et ça marche ! En 2011 déjà, avant même l'ouverture de T1 et de T2, le Grand Dijon affichait des répartitions par mode de déplacements proches de celles d'agglomérations dotées de tramways. Aujourd'hui, les deux lignes de tram constituent le point zéro du nouveau PDU pour les années 2012-2020, autour duquel vont s'articuler 33 actions. La plupart des infrastructures étant déjà en place, il s'agit de poursuivre cette dynamique, mais surtout de l'optimiser. Il faut rendre les transports en commun, la marche ou le vélo plus attractifs. Il faut pouvoir passer en souplesse d'un mode à l'autre, de la voiture au tram ou du bus au vélo. Il faut faire en sorte que la voiture individuelle, à sa juste place, soit utilisée moins souvent (faire passer sa part dans nos déplacements de 53 à 40%) et moins longtemps, en diminuant de 10% le kilométrage moyen des déplacements effectués au sein de l'agglomération. Bref, il faut « hybrider » nos déplacements : demain sera multimodal ou ne sera pas !

Dijon, cité de la gastronomie !

Dijon fait partie des trois villes sélectionnées pour constituer le « socle » du réseau des cités de la gastronomie. Une excellente nouvelle pour l'agglomération, qui a su séduire et convaincre : le site proposé, exceptionnel (l'hôpital général), la force de frappe de l'industrie et de la recherche agroalimentaires locales et le dynamisme de Dijon sont ainsi salués.

Suivant les recommandations de la Mission française pour la promotion des cultures alimentaires (MFPCA), le gouvernement a finalement choisi de créer un « réseau des cités de la gastronomie » plutôt que de retenir une ville pour accueillir un équipement unique. Mais il reste du pain sur la planche ! Tout en se réjouissant de faire partie des trois villes chargées de porter le futur

réseau des cités de la gastronomie, les équipes du Grand Dijon, de la ville de Dijon et de l'agence Dijon Développement qui ont travaillé sur le projet savent que tout reste à faire. D'ici à fin avril, conformément à la demande du gouvernement, il faut approfondir le dossier, en bouclant le programme financier et en proposant un contenu culturel et pédagogique élaboré. Il faut aussi trouver un moyen de travailler en

coopération avec les deux autres villes retenues, Tours et Rungis-Paris, de manière à constituer un réseau opérationnel. Car l'idée qui a finalement abouti est celle-là : fonder un réseau de villes plutôt que de miser sur un seul site. « Aucune ville n'a le monopole de la gastronomie », commente François Rebsamen, président du Grand Dijon. Dijon jouera donc le jeu. L'implantation de la Cité internationale de

A quoi ressemblera la Cité internationale de la gastronomie à Dijon...



- A** L'agora, porte d'entrée de la Cité internationale de la gastronomie, espace d'accueil de congrès, conférences, spectacles...
- B** Les espaces d'expositions temporaires
- C** Le marché couvert
- D** L'espace de pique-nique urbain (idéal pour déguster les produits du marché)
- E** Le centre de ressources (bibliothèque, documentation sur le thème de la gastronomie)
- F** L'espace d'exposition permanente
- G** Résidence d'accueil (logements pour des chefs, des chercheurs...)
- H** Le restaurant d'accueil (repas événementiels, performances de chefs...)
- I** Le bar à vins
- J** L'hôtel et la résidence hôtelière
- K** L'école supérieure du vin
- L** La vinothèque
- M** Les ateliers d'artisans d'art et de bouche
- N** Les commerces thématiques (4000 m² de boutiques)
- O** La pépinière d'entreprises et les bureaux (pour l'implantation de laboratoires et de start-ups spécialisées dans l'alimentation)
- P** Ecoquartier



24 000 m² de bâtiments, dont 17 000 m² de bâtiments historiques • Un projet de 55 millions

la gastronomie à Dijon est une excellente nouvelle pour la ville. Cet équipement accueillera des événements culturels, des congrès, des animations sur le thème de l'alimentation, des laboratoires et des entreprises. Il comprendra un marché couvert, un bar à vins, un restaurant, une résidence hôtelière, des salles d'expositions et de conférences... Dijon peut en attendre des retombées économiques et touristiques considérables. La Cité de la gastronomie fera partie, demain, des pôles d'attractivité et de rayonnement de Dijon, au même titre que son secteur sauvegardé ou son musée des Beaux-Arts bientôt rénové. D'autant que la Cité sera située au kilomètre zéro de la route des grands crus et qu'un espace sera dédié aux climats du vignoble de Bour-

gogne qui attendent aujourd'hui leur classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour Dijon, le projet revêt une autre dimension : il va permettre de transformer l'hôpital général, qui sera entièrement libéré par les services du CHU mi-2014. Aux portes du centre-ville, desservi par le tramway, le long de l'Ouche, à deux pas du jardin de l'Arquebuse et du port du canal, le site est idéalement situé. Il lui sera adjoint un écoquartier « gourmand » de 600 logements, avec cuisines et potagers partagés. Il sera l'une des pièces-maîtresses du futur quartier Grand Sud, nouvelle porte d'entrée de la ville en venant du sud. ■

**Continuez de soutenir
la candidature de Dijon :**
citedelagastronomie-dijon.fr

Les arguments dijonnais qui ont fait mouche

- Un site exceptionnel : l'hôpital général s'étend sur 6 hectares et comprend 24 000 mètres carrés de bâtiments anciens à réhabiliter. Aux portes du centre-ville, facile d'accès, dans un environnement préservé de grande qualité.
- Le poids de la recherche et de l'industrie alimentaires : avec Vitagora, pôle de compétitivité goût-nutrition-santé, les importants laboratoires de l'Inra, l'agropôle de Bretenière...
- Une palette complète de formations aux métiers de l'alimentation : avec par exemple AgroSup, école d'ingénieurs de référence en France.
- Un patrimoine historique et culturel : le fonds gourmand de la bibliothèque municipale est « associé » à la Bibliothèque nationale de France. La foire (gastronomique) est la sixième de France...
- Les grands vins de Bourgogne, une carte à jouer : la Cité se situera au kilomètre zéro de la route des grands crus. Dijon est acteur de la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco.
- La capacité de Dijon à monter des grands projets est désormais reconnue : le projet se monte à 55 millions d'euros ; les acteurs politiques et économiques sont prêts à s'engager et ont l'habitude de travailler ensemble. La performance dijonnaise sur le chantier du tram n'est pas passée inaperçue non plus.



10 euros, financé aux 2/3 par des investisseurs privés • 6,5 hectares, dont 3,5 dédiés à un écoquartier de 600 logements • 2 stations de tramway • Ouverture en 2016

Il y a une vie après le tram !

La fin des travaux du tramway se traduit par une forte baisse du budget du Grand Dijon en 2013. Pour autant, la communauté d'agglomération maintient ses efforts en matière d'investissement tout en maîtrisant l'évolution de ses coûts de fonctionnement.

Entre 2012 et 2013, le budget du Grand Dijon passe de 440 à 344 millions d'euros. Une baisse importante due tout simplement à la fin du chantier du tramway : l'an dernier, les travaux de construction des deux lignes pesaient en effet 151 millions d'euros dans le budget de la communauté d'agglomération ! Cela dit, les transports en commun continuent de représenter le

premier poste de dépenses du Grand Dijon (36,4%). L'acquisition d'une flotte de bus hybrides est l'un des investissements majeurs qui seront menés en 2013 : le Grand Dijon ne relâche pas l'effort sur ce chapitre.

Le budget d'investissement se monte cette année à 112 millions d'euros, dont près de la moitié (46 millions) vont permettre de financer des projets en matière d'urbanisme et de dévelop-

pement économique. Le Grand Dijon continue ainsi de soutenir l'activité des entreprises du territoire, et donc l'emploi, et met en œuvre son programme d'actions en faveur du rayonnement et de l'attractivité de la capitale régionale.

Un contexte difficile

Le contexte est pourtant difficile. Le régime minceur que s'impose l'Etat dans le cadre de la réduction de sa dette se traduit par une baisse de 1,77% de la dotation globale de fonctionnement accordée au Grand Dijon. La suppression de la taxe professionnelle réduit sensiblement et durablement les recettes de la communauté d'agglomération. Le recours à la fiscalité est limité : afin de préserver le pouvoir d'achat de ses habitants, la communauté d'agglomération n'augmentera les impôts locaux qu'elle perçoit que de 1%, soit un taux inférieur à l'inflation attendue (environ 1,8%).

Pour préserver ses marges de manœuvre, le Grand Dijon veille à contenir l'évolution de ses coûts de fonctionnement. Ceux-ci ne progresseront cette année que de 1,5%. L'agglomération s'est donné par ailleurs de nou-



15 millions d'euros pour l'habitat

velles sources de revenus : elle vend par exemple l'électricité produite par le turbo-alternateur de l'usine d'incinération et elle perçoit des loyers auprès des concessionnaires qui exploitent ses équipements (piscine olympique, Zénith, réseau de chaleur dès cette année). ■

Un budget, des budgets...

Le budget principal du Grand Dijon ne représente que 55,8% du budget total de la collectivité. Le reste, ce sont les budgets annexes, et notamment celui des transports en commun, qui se monte à lui seul à 143,6 millions d'euros, soit près de 42% du budget total. Ce budget est en forte baisse par rapport à 2012 en raison de la fin des travaux du tramway. La hausse de fréquentation du réseau Divia va permettre au Grand Dijon de réduire de 52,2 à 47,6 millions d'euros la contribution au délégataire Keolis pour l'exploitation du réseau.

Les autres budgets annexes concernent la décharge de produits inertes et de déchets d'activités sanitaires à risque infectieux (1,4 million d'euros), le crématorium (364 000 euros), la zone d'activités de Bretenière (141 000 euros), le turbo-alternateur de l'usine d'incinération (2,2 millions d'euros), l'assainissement et l'eau (4,3 millions d'euros) et les services de collecte et traitement des déchets ménagers rendus aux communes hors Grand Dijon (2,2 millions d'euros).

Les grands investissements de 2013

Le Grand Dijon ne relâche pas l'effort sur l'investissement, générateur d'activité pour les entreprises locales et d'emploi pour le bassin dijonnais. Sur les 112 millions

(14,5 millions d'euros en 2013), achète des mini-bus (600 000 euros) et mène des travaux pour adapter le réseau (billettique, voirie... pour plus de 12 millions d'euros).

Lino, qui entrera en service à la fin de l'année. Le réaménagement du dépôt Divia à Chenôve va coûter 1,6 million d'euros. La poursuite des travaux de l'esplanade Erasme, sur le campus,

Projet culturel majeur pour l'agglomération, la rénovation du musée des Beaux-Arts se poursuit jusqu'à la réouverture partielle du musée en septembre prochain : le Grand Dijon contribue à hauteur de 530 000 euros. L'extension des tribunes du stade va connaître une nouvelle étape cette année, pour un montant d'un million d'euros – le Grand Dijon est désormais l'exploitant de cette infrastructure. En matière sportive, il faut noter que, par ailleurs, la communauté d'agglomération soutient désormais le Stade dijonnais (rugby) et le CDB (handball féminin), au même titre que le DFCO (football), le DBHB (handball masculin) et la JDA (basket), qui sont tous des clubs professionnels.



1 million d'euros pour le grand stade



530 000 euros pour le musée des Beaux-Arts



6 millions d'euros pour la Lino



14,5 millions d'euros pour la nouvelle flotte de bus hybrides

d'euros affectés à l'équipement cette année, 66 sont inclus dans le budget annexe des transports. Certes, les travaux du tramway et l'acquisition des rames sont terminés, mais il reste un solde à régler de 35 millions d'euros. Et puis le Grand Dijon procède à l'achat de 102 bus hybrides pour renouveler la flotte Divia

Les 46 millions d'euros restants au budget d'équipement vont permettre de financer des actions destinées à aménager la ville, à favoriser son développement économique ou à soutenir l'activité sportive et culturelle. Au chapitre des grands aménagements, six millions d'euros sont affectés à l'achèvement de la

figure également pour un montant de 450 000 euros. Au chapitre environnement, le Grand Dijon va reconstruire la déchetterie nord (1,3 million d'euros), raccorder le réseau de chaleur à l'usine d'incinération (800 000 euros) et acquérir de nouveaux camions de collecte des déchets (3,2 millions d'euros).

Développement économique

Le développement économique fait l'objet quant à lui d'un engagement financier du Grand Dijon : 5,5 millions d'euros pour l'aménagement des zones d'activités, 600 000 euros pour la création d'Agro-nov (pôle agro-environnemental de Bretenière)... L'habitat constitue enfin un budget important : 15 millions d'euros d'aides à la construction de logements neufs et 2,3 millions d'euros pour la poursuite des opérations de renouvellement urbain dans les six quartiers de la politique de la ville. ■

Contribution foncière des entreprises

bonne nouvelle pour les PME !

Les mesures votées ce 14 janvier vont permettre d'atténuer les effets de la réforme de la taxe professionnelle, mal préparée. Les PME touchées par une brutale hausse de la fiscalité ont été entendues.

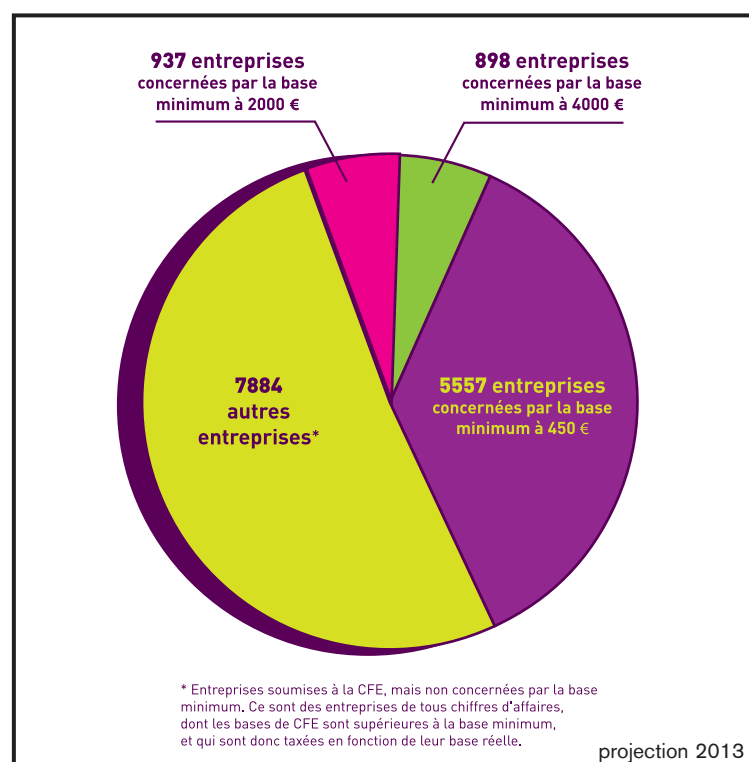
Certains commerçants ou artisans avaient vu rouge en recevant leur avis d'imposition 2012 : le montant de la contribution foncière des entreprises (CFE) qu'ils doivent acquitter depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2011 a parfois connu l'an dernier une augmentation déraisonnable (jusqu'à 800%). C'est le fruit d'une réforme, voulue par le gouvernement en 2010, particulièrement mal préparée. Les services fiscaux avaient été dans l'incapacité, à l'époque, de fournir des simulations. Certaines collectivités locales dont le Grand Dijon s'étaient d'ailleurs inquiétées des effets de cette réforme. Elles avaient vu juste. Le problème : la fixation d'un seuil de 100 000 euros de chiffre d'affaires a pénalisé certaines PME situées juste au-dessus de ce montant...

Alertés par les contribuables eux-mêmes, les parlementaires, dont le sénateur-maire de Dijon et président du Grand Dijon François Rebsamen, ont fait inscrire dans la loi de finances rectificative pour 2012 des dispositions permettant aux collectivités locales de corriger les conséquences de la réforme. Le Grand Dijon a, lors d'une session extraordinaire convo-

quée le 14 janvier 2013, voté deux mesures qui vont soulager les PME les plus pénalisées en 2012. La première mesure consiste à rembourser aux quelque 2700 entreprises de l'agglomération soumises en 2012 à la base minimum de 4000 euros une partie de la CFE acquittée en 2012. A raison de 454 euros par entreprise, la facture se monte à 1,26 million d'euros pour le Grand Dijon. Le remboursement sera effectué par la Direction générale des finances publiques dans le courant du premier trimestre.

Bases peu élevées

La seconde mesure porte sur l'imposition 2013 des entreprises : elle consiste à créer un seuil supplémentaire. Les entreprises réalisant entre 100 000 et 250 000 euros de chiffre d'affaires se verront appliquer une base minimale de 2000 euros. Seules les entreprises réalisant plus de 250 000 euros de chiffre d'affaires seront concernées par la base minimale de 4000 euros. La situation reste inchangée pour les sociétés au-dessous de 100 000 euros : la base de 450 euros est parmi les moins chères de France. Car le Grand Dijon, qui veille par ailleurs à ce



Près de la moitié des entreprises du Grand Dijon sont concernées par la base minimum. Parmi elles, près de 1000, réalisant 100 000 à 250 000 euros de chiffre d'affaires, le sont par la nouvelle base minimum à 2000 euros.

que l'évolution de ses taux d'imposition reste moindre que l'inflation, pratique des bases nettement inférieures aux niveaux maximum fixés par la loi (2065 euros pour les entreprises réalisant moins de 100 000 euros de chiffre d'affaires par exemple, 6102 euros pour celles dépassant les 250 000 euros de chiffre d'affaires).

Ces seuils sont applicables

dès le 1^{er} janvier 2013, en particulier pour la CFE due au titre de l'année 2013 et payable en décembre prochain. Conformément à la loi de finances rectificative, ces mesures permettant de corriger les conséquences inéquitables de la réforme, ont en effet été adoptées dès le 14 janvier, soit une semaine avant la date limite fixée par le Parlement. ■

ÉCONOMIE

Les vrais atouts de Dijon

Une étude de l'Insee révèle les points forts de l'agglomération dijonnaise par rapport à six villes françaises avec lesquelles elle est régulièrement en concurrence...

Dijon ne manque pas d'atouts ! C'est la conclusion qu'il faut tirer de l'étude que vient de publier l'Insee, en partenariat avec l'Urssaf, le Grand Dijon, Dijon Développement et la Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais. L'originalité de l'approche consiste à comparer les chiffres-clés de Dijon à ceux de six villes auxquelles les investisseurs potentiels comparent souvent la capitale bourguignonne : Metz, Nancy, Strasbourg, Reims, Tours et Angers. Et à ce petit jeu de « benchmarking », Dijon ne fait

pas mauvaise figure, loin de là. Premier point fort de Dijon : son accessibilité. Grâce au TGV, Dijon est à moins de 1h45 de Paris, Lyon et Bâle. Deuxième atout : la diversité du tissu économique local met la ville relativement à l'abri des coups durs. Certes, sa main-d'œuvre travaille à 80 % pour les services – comme dans les autres villes –, mais les plus gros employeurs pèsent moins lourd qu'ailleurs dans l'emploi local. L'emploi industriel bénéficie du dynamisme des secteurs pharmaceutique et agroalimentaire, organisés autour de pôles

de recherche identifiés et reconnus. Résultat : Dijon a plutôt bien résisté à la crise jusqu'à fin 2011. Des sept villes comparées, elle est celle où l'emploi marchand a le plus progressé entre 2000 et 2011 ; l'augmentation du nombre de postes dans la recherche et le développement a même été très marquée. La politique menée par les collectivités locales a par ailleurs permis au bâtiment et aux travaux publics de résister dans une période difficile.

Le troisième atout de Dijon est d'ordre démographique : si le bassin dijonnais est moins

peuplé que celui des autres villes étudiées, le niveau de revenus de la population est supérieur, ce qui est bon pour l'activité économique dite « présente » (celle dédiée aux habitants et aux touristes). Le développement des zones d'activités économiques du Grand Dijon (Valmy, Mazen-Sully, Écoparc Dijon-Bourgogne...) devrait permettre d'attirer des sièges sociaux et donc de renforcer, dans une ville où la main-d'œuvre est de bon niveau, le poids des cadres et des actifs hautement qualifiés. ■



Le stand commun du Grand Dijon et du Grand Besançon au Mipim de Cannes

Dijon et Besançon main dans la main à Cannes

Cette année, Dijon n'exposera pas seul au Marché international de la promotion immobilière (Mipim) de Cannes. Cette grande messe attire chaque année des dizaines de milliers d'investisseurs et d'entrepreneurs de toute la planète. Le Grand Dijon et Dijon Développement y vantent les atouts de la capitale bourguignonne. Et pour l'édition 2013, du 12 au 15 mars, ils s'associent au Grand Besançon. Objectif : améliorer la visibilité sur le salon grâce à un stand plus vaste, et communiquer ensemble sur les complémentarités entre les deux villes, distantes de 30 minutes en TGV.

Le commerce dans tous ses états !

Au centre-ville comme à la Toison d'Or, dans les zones commerciales périphériques comme dans les quartiers, le commerce et l'artisanat, sous toutes leurs formes, se développent à Dijon. Pour la première fois, l'ensemble des commerçants de l'agglomération, soudés au sein de la nouvelle fédération « Shop in Dijon », ont communiqué ensemble sous l'égide du Grand Dijon.

Les commerçants dijonnais ont désormais une vitrine commune : l'ancienne agence Divia, place Grangier, est désormais le siège de « Shop in Dijon ». Une grande première : l'ensemble des unions et des associations de commerçants adhèrent à cette fédération dont la vocation est de porter haut et fort l'image de Dijon, capitale du commerce. Les locaux seront à la fois un point d'accueil et un espace d'animation au cœur de la ville. Ils ont été inaugurés le 17 décembre, en pleine période des courses de Noël et alors que la toute première campagne de communication de « Shop in Dijon » battait son plein. Un tramway transformé en bûche de Noël pour inviter les Bourguignons, les Francs-Comtois et même les Alsaciens à

venir faire leur shopping à Dijon, profiter des deux lignes de tram désormais ouvertes et admirer la ville métamorphosée : voilà qui a marqué les esprits, à Besançon comme à Chalon-sur-Saône, à Nevers comme à Mulhouse ! Cette campagne, financée par le Grand Dijon, la ville de Dijon, la CCI Côte-d'Or et un cercle inédit et vertueux de partenaires (Dijon je t'aime, les Galeries Lafayette, Ikea, les centres commerciaux Toison d'Or et Grand Quetigny et le Club hôtelier), est celle d'un Dijon décomplexé, qui n'hésite plus à mettre en avant ses atouts. Sur 1700 panneaux publicitaires dans tout le Grand Est de la France, Dijon a affirmé sa place de métropole régionale. Une campagne relayée par un site internet sur lequel étaient propo-

sées des informations pratiques et des offres promotionnelles.

Commerce et artisanat dopent l'attractivité de Dijon

Le commerce dijonnais, qui a pu être gêné pendant les travaux du tramway, entend désormais profiter pleinement de l'attractivité nouvelle de la ville. Le centre-ville en tête, qui se refait une beauté : dès le printemps, les travaux d'embellissement de la rue de la Liberté seront achevés (lire notre article page 19). A la Toison d'Or, les travaux d'extension sont en cours, et seront achevés avant la fin de l'année. Grand Quetigny entend profiter également de la proximité du tramway. Et pendant ce temps, le commerce de proximité connaît un renouveau, favorisé par la volonté du Grand Dijon de garantir la présence de boutiques dans chaque quartier. La zone de chalandise de Dijon s'étend désormais sur un rayon de 150 kilomètres au moins. Le commerce tient une place importante dans l'attractivité d'une agglomération. Exemple éloquent : Ikea Dijon, ouvert en août 2005, attire chaque année plus d'un million de « visiteurs ». Il suffit alors de proposer à cette clientèle venue parfois de loin, de poursuivre sa journée dans les autres magasins, les cafés et les restaurants, pourquoi pas les salles de spectacles et les hôtels de l'agglomération. ■



Place Grangier, l'ancienne agence Divia est devenue la vitrine du commerce dijonnais

Le nouveau visage d'un centre-ville élargi

Le centre-ville de Dijon reste la toute première surface commerciale de Bourgogne. Le Grand Dijon et la ville de Dijon poursuivent son aménagement et son embellissement. Au printemps, les travaux seront achevés rue de la Liberté. Piétonne depuis le 1^{er} septembre dernier, cette artère majeure du cœur de ville sera tapissée d'un béton clair constitué de granulats de pierre de Bourgogne. Deux œuvres d'art seront implantées dans la rue, l'une devant les Galeries Lafayette, l'autre à hauteur de la place François Rude, introduisant la création contemporaine au cœur de l'espace sauvegardé – une troisième œuvre sera installée place du Théâtre. Avec la mise en service de T2, le

8 décembre, avaient pris fin les travaux de la place Darcy, désormais piétonne elle aussi. Fini les 11 files de voitures qui défiguraient cette place centrale : la liaison piétonne se fait désormais sans mal entre le square Darcy et la porte Guillaume, au milieu de 53 arbres plantés dans des pots servant de bancs publics... La promenade se fait quasiment sans voitures de la gare jusqu'à la place du Théâtre. En passant par la place de la Libération où ne roule plus aucun bus. Les cafés et les restaurants se sont implantés tout autour de cet espace historique en hémicycle, ainsi que dans la rue Vauban elle aussi piétonne. La métamorphose ne concerne pas que cet axe central. Après la reconquête d'une large partie

de la place Grangier, les travaux ont permis de piétonner la rue des Godrans, qui constitue désormais une entrée essentielle vers le centre-ville depuis la station de tramway de la place Saint-Bernard. Le dynamisme commercial de cette artère, plus fort que jamais les jours de marché, en atteste. En 2014, la rue Charrue sera aménagée en « zone de rencontres » (chaussée et trottoirs au même niveau, voitures limitées à 15 km/h).

République reconquise

République affiche également un visage nouveau depuis le 1^{er} septembre, pour le plus grand bonheur des restaurants installés sur son pourtour. La place

ainsi rénovée fait désormais partie intégrante d'un centre-ville élargi. Enfin les travaux sont en cours dans le square des ducs et seront achevés le 15 mai, quatre mois avant la réouverture du parcours médiéval du musée des Beaux-Arts, événement culturel majeur de 2013. A l'image de la cour de Bar du musée, le square sera davantage ouvert sur la ville, et permettra un accès facilité à la nouvelle brasserie qui s'installera dans l'aile de Bellegarde. Les travaux d'embellissement du centre-ville, qui contribuent à améliorer notablement la qualité de vie au cœur de la cité, contribueront, à n'en pas douter, à renforcer son attractivité commerciale. ■



Le square des Ducs

Le Grand Dijon soutient les commerçants !

C'est indéniable : pendant deux ans, les travaux de construction du tramway ont perturbé la vie quotidienne des Dijonnais, et les affaires d'un certain nombre de boutiques. Aussi le Grand Dijon a-t-il souhaité accompagner le plus possible les commerçants. Il a mis en place une équipe de quatre médiateurs, chargés de recueillir les doléances et de trouver des solutions aux petits tracas du quotidien : mise en place d'une passerelle pour l'accès des clients, création de poches de stationnement provisoires... Des réunions dédiées aux commerçants ont été organisées, un guide du riverain professionnel a été édité et la signa-

létique, tout au long du chantier, a informé les passants sur le fait que les magasins restaient ouverts pendant les travaux.

Et puis surtout le Grand Dijon a déposé un dossier auprès du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), qui s'est traduit par la mise en œuvre d'actions pour un montant de près de 1,4 million d'euros. Le jeu-concours Amstramgrat ou les tickets de bus ou de parking gratuits offerts par les commerçants à leurs clients ont contribué à maintenir l'attractivité des boutiques pendant le chantier. Les commerçants ont pu solliciter des aides financières auprès du Fisac

pour rénover leur boutique par exemple et ainsi se préparer à accueillir leurs clients dans les meilleures conditions dès l'ouverture du tram.

Afin de compenser les éventuelles pertes de chiffre d'affaires des magasins situés le long des deux lignes, le Grand Dijon a mis en place une commission d'indemnisation amiable (CIA). En deux ans, elle a traité 133 dossiers et rendu 80 % d'avis favorables, soit un engagement financier d'un million d'euros en faveur des commerces qui ont souffert d'une baisse de fréquentation due aux travaux. ■



La Toison d'Or s'agrandit

Le centre commercial régional connaît à son tour une profonde transformation. Profitant de l'arrivée du tramway, qui le dessert depuis le 8 décembre, et de l'ouverture de la Lino, annoncée pour la fin de l'année, la Toison d'Or grandit de 11 000 mètres carrés. Soit 52 nouvelles boutiques, qui seront pour la plupart inédites dans la région – à l'image d'Apple Store, le septième magasin français de l'enseigne à la pomme. Le bâtiment en construction salue le tramway : il l'enjambrera dans un geste architectural élancé. Et une nouvelle entrée majeure du centre commercial est en cours de création à hauteur de la station « Toison d'Or » de T2. Dans le cadre d'un programme répondant aux critères du développement durable,

la Toison n'ajoute que 400 places à son parking, misant sur la facilité d'accès par les transports en commun. A l'intérieur, les aménagements privilégieront l'éclairage naturel, en particulier sur la nouvelle place centrale du centre commercial où trônera un piano à queue. Espace Expansion va investir au total 100 millions d'euros dans l'agrandissement de la Toison d'Or. Un bon point pour Dijon car la zone de chalandise du centre commercial dépasse largement les frontières de la région : en 2011, plus de six millions de personnes ont fréquenté le centre commercial, plus que jamais complémentaire du commerce de cœur de ville.



Le futur centre commercial à la Fontaine d'Ouche

Des commerces tout proches...

La volonté du Grand Dijon est de bâtir une « ville des courtes distances ». Dans cette ville-là, chaque quartier abrite des commerces de proximité, ce qui permet d'éviter aux habitants d'entreprendre de longs déplacements à chaque fois qu'ils ont besoin d'une baguette de pain, d'un journal ou d'un bouquet de fleurs. Dans cette ville-là, les commerces de proximité sont une nécessité. Dans chaque écoquartier, par exemple, des surfaces commerciales sont prévues. A Junot, supérette, pharmacie, coiffeur,

agence bancaire, restaurant sont venus compléter l'offre, le long de l'avenue du Drapeau. A Heudelet 26, des boutiques sont prévues le long de la rue du 26^e Dragons. Aux Passages Jean-Jaurès, les immeubles de logements surplomberont une dalle paysagée coiffant des commerces, dont un supermarché transféré du quartier du port du canal – où une activité commerciale subsistera, car il n'y aurait aucun sens à « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». Le long des voies du tramway, le choix a été fait de rebâtir, le cas

échéant, des bâtiments à l'allure très « urbaine » : relativement élevés, recréant un front bâti et disposant de vitrines en rez-de-chaussée pour accueillir des boutiques. C'est notamment le cas le long de l'avenue du Drapeau.

Nouveau centre commercial à la Fontaine d'Ouche

Enfin, dans les quartiers de la politique de la ville, les opérations de renouvellement urbain incluent toujours des espaces commerciaux. C'est particulière-

ment vrai à la Fontaine d'Ouche, où le centre commercial est en cours de reconstruction – la Ville de Dijon engage sept millions d'euros pour son achèvement, prévu avant la fin de l'année. Aux Grésilles, les commerçants sont désormais installés tout autour de la place Galilée, où une nouvelle halle contemporaine accueillera le marché dès le printemps. De sorte que des commerces, répartis dans toute la ville, offrent aux habitants un service de proximité qui contribue à la qualité de vie au quotidien. ■

Ça chauffe dans le sous-sol de Dijon !

Le réseau de chaleur du Grand Dijon entrera en service à l'automne. D'ici là, la pose des canalisations se poursuit. À terme, 30 km de tuyaux desserviront des logements collectifs et des équipements publics d'un grand quart nord-est de l'agglomération.

Imaginez des tuyaux, dans le sous-sol, où circule non pas du gaz, des eaux usées ou de l'électricité, mais de l'eau chaude. Imaginez maintenant, au sous-sol de votre immeuble, une pompe qui prélève la chaleur et l'injecte dans vos radiateurs, réduisant nettement votre facture de gaz, de fioul ou d'électricité... C'est cela, un réseau de chaleur. Dijon, qui s'impose comme une référence écologique parmi les villes françaises, est en train de se doter d'un réseau de chaleur de grande envergure. Le Grand Dijon, à l'initiative de cette infrastructure, en a confié la construction et l'exploitation à une société privée, Dijon Energies, filiale à 100 % de Dalkia.

Si les cinq premiers kilomètres de ce réseau de chaleur, qui en comptera à terme trente, ont été posés le long des voies du tramway pendant leur construction (à Valmy, avenues de Langres et du Drapeau, boulevard de Champagne et avenue Poincaré), c'est Dijon Energies qui s'emploie désormais à installer le reste... Les travaux, confiés à des majors et à des PME locales de travaux publics, ont commencé du côté de Valmy. Un tronçon de 1,7 km va être posé d'ici à fin mars

entre l'usine d'incinération et le rond-point de l'Europe. Entre février et avril, le chantier investira la rue Frémiet et le secteur de la place Jean-Bouhey (800 m). Et d'ici fin août, le plus gros morceau du réseau sera en place, entre l'avenue Poincaré, le grand stade, le CHU, le campus et le secteur du cimetière, soit 3,5 km. « Les travaux ont été minutieusement préparés et seront accompagnés par une communication précise, à l'instar de ce que le Grand Dijon a su faire pour le tramway », indique Jean-Patrick Masson, vice-président du Grand Dijon, chargé de l'environnement.

38 millions d'euros d'investissement

Parallèlement, va débuter la construction des deux unités qui produiront la chaleur. La « chaufferie nord » va tout simplement récupérer la chaleur des fours de l'usine d'incinération. Sa construction, opérée par C3B (groupe Vinci), doit être achevée en octobre prochain, pour la prochaine saison de chauffe. La « chaufferie sud », elle, sera construite dans le secteur Mont-Blanc, derrière le cimetière de Dijon. Cette chaufferie biomasse d'une capacité de 30 MW



Le futur quartier Heudelet 26 est déjà raccordé au réseau de chaleur.

entrera en service en avril 2014. Les deux unités produiront 180 GWh, de quoi approvisionner 18 000 équivalents-logements. Au total, la pose des canalisations et la construction des deux unités va représenter un investissement de 38 millions d'euros. Dijon Energies connectera ensuite chacun de ses clients. Le premier bâtiment est déjà relié au réseau et n'attend plus que la chaleur : c'est le nouveau rectorat, dans le quartier Clemenceau.

Le deuxième bâtiment prévu est l'Ehpad de la Mutualité française situé dans le quartier Valmy. « A terme, dans cinq ans, nous aurons au moins 150 points de livraison », précise Didier Fromont, directeur commercial de Dijon Energies : des équipements publics (CHU, université de Bourgogne, Grand Dijon, grand stade, hôtel des impôts, parc des congrès-expositions...), des immeubles collectifs voire des quartiers entiers (Heudelet 26). ■

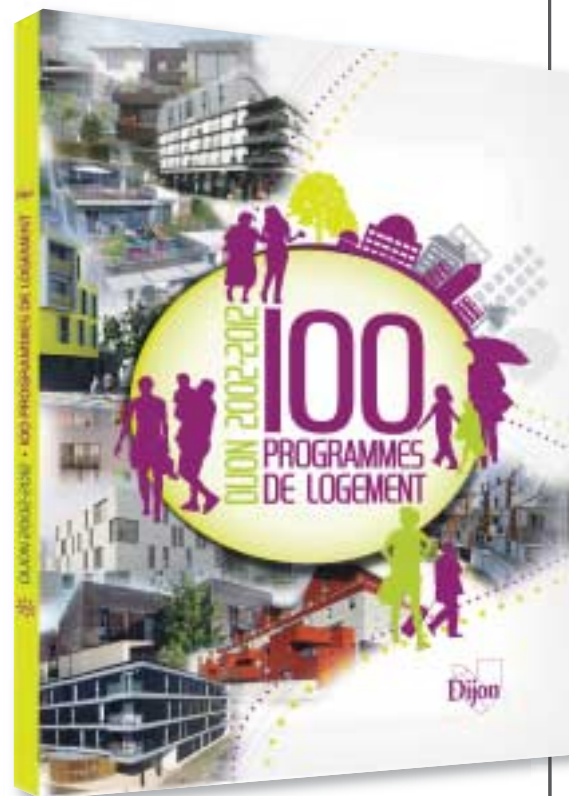
HABITAT

Pour une cité « douce à vivre »

Un ouvrage publié par la ville de Dijon et le Grand Dijon présente 100 programmes de logement remarquables et 10 écoquartiers réalisés ou imaginés entre 2002 et 2012 à Dijon. L'occasion de rappeler notre ambition collective : créer la ville durable, plus solidaire et plus « douce à vivre »...

Crystal-Monge, La Pérouse, le Jardin des Capucines, Le Pays et Le Patio... Ces noms ne vous disent rien, et pourtant vous passez peut-être tous les jours devant les programmes immobiliers qu'ils désignent ! Une nouvelle offre de logement se bâtit dans tous les quartiers et toutes les communes. Dans le cadre du programme local de l'habitat (PLH) du Grand Dijon, 1700 logements sont sortis de terre chaque année. Une nouvelle dynamique pour permettre aux habitants de l'agglomération de trouver le logement qui leur convient, et pour accueillir de nouveaux ménages. Plutôt que de bâtir toujours plus loin du centre, le Grand Dijon privilégie la « reconstruction de la ville sur elle-même ». La reconquête des friches industrielles ou militaires par exemple offre une opportunité historique de réaliser de nouveaux quartiers, empreints des principes du développement durable. Ces écoquartiers s'appellent

Junot, Heudelet 26, Ecocité Jardin des maraîchers, Arsenal, Hyacinthe Vincent... Chacun d'eux fait l'objet d'une présentation dans l'ouvrage que viennent de publier la ville de Dijon et le Grand Dijon. Ils sont caractérisés par des espaces publics de grande qualité ; mêlant logements privés et à loyer modéré, équipements publics, commerces et services. Ils contribuent à créer une « ville des courtes distances », où les transports en commun et les modes doux de déplacement ont la part belle. Figurent également dans cet ouvrage 100 programmes immobiliers, remarquables pour leur architecture, leur qualité environnementale ou leur bonne insertion dans l'environnement urbain, menés dans la ville depuis 2002. Construits par des bailleurs sociaux ou par des promoteurs privés, signés d'architectes locaux ou venus d'ailleurs, ces opérations contribuent à façonner, par petites touches, le Dijon du XXI^e siècle. Le livre explique ainsi, exemples



à l'appui, comment la politique en matière d'urbanisme et d'habitat contribue directement à l'attractivité et à la qualité de vie au quotidien de la capitale régionale. ■

Consultez ou commandez cet ouvrage sur grand-dijon.fr

Le succès des PLU en ligne !

Vous souhaitez consulter les documents d'urbanisme concernant une parcelle que vous achetez ou même l'immeuble où vous habitez ? Le site internet <http://plu.grand-dijon.fr> vous permet d'accéder

librement et facilement à l'ensemble des ressources utiles. Le site proposait depuis 2007 la consultation des plans locaux d'urbanisme de chaque commune de l'agglomération. Mais la nouvelle version est

autrement plus conviviale, interactive et riche. Il est par exemple possible de choisir son fond de carte et de mener une recherche fine (par les critères de l'adresse ou du numéro de parcelle...).

Le succès est là : plus de 40 visites par jour, du grand public ou de professionnels. Les internautes consultent principalement le règlement, les fiches patrimoniales et le zonage de l'agglomération au 12 500^e.

> Jean-François Roverato de Dijon à Eiffage

Du lycée Carnot à la présidence du numéro trois français du BTP : ce grand patron venu de Dijon a fait d'Eiffage un groupe de poids... qui a participé, entre autres, à la construction du tramway du Grand Dijon.



François Rebsamen salue Jean-François Roverato, le 8 décembre 2012, en présence de Thierry Winkel, directeur d'Eiffage Bourgogne.

Quand on lui demande les moments qui ont marqué sa longue carrière de dirigeant d'entreprise, Jean-François Roverato cite, sans beaucoup hésiter, le 30 novembre 1990, date du rachat par les salariés de Fougerolle ; un acte qui permit à l'entreprise qu'il dirigeait depuis 15 ans de conserver son indépendance, pour devenir, en 1993, après le rachat de SAE, le groupe Eiffage, numéro trois français du bâtiment et des travaux publics. Il évoque également le 14 décembre 2004, et sa poignée de main avec le président de la République Jacques Chirac venu inaugurer le viaduc de Millau, prouesse technologique signée Eiffage ; pour ce pont, Jean-François Roverato avait personnellement opté pour le métal – ce fut, admet-il, le seul « choix technique » de toute sa carrière. Toutes proportions gardées, le 8 décembre 2012 pourrait aussi figurer dans la liste de « ses » dates : ce jour-là, François Rebsamen, président du Grand Dijon, lui remet officiellement une maquette du tramway de Dijon, à l'occasion de la mise en service de T2. Le groupe Eiffage, associé à des PME locales, a construit la plateforme, posé les rails et créé les stations entre Darcy et Valmy. « Nous avons participé

à la construction de tous les tramways qui circulent en France aujourd'hui, rappelle Jean-François Roverato. Ce qui a été remarquable dans le chantier dijonnais, c'est de confier le génie civil et les voies de chacun des trois tronçons à un même groupement d'entreprises : cela a permis de compresser les délais de ce chantier très bien préparé. » L'homme de l'art place bel et bien le tram de Dijon, réalisé en un temps record et dans l'enveloppe budgétaire prévue, parmi les beaux chantiers qu'il a connus... Et ne cache pas son admiration maintenant que roulent les rames : « J'ai connu autrefois le vieux tram bringuebalant, rue de la Liberté ! Je trouve que le tracé du réseau actuel est très bien pensé, et j'apprécie le design des rames Alstom, nettement plus réussi que dans certaines autres villes ! » Le tramway change le visage d'une ville, rappelle Jean-François Roverato... Bien placé pour le savoir puisque le groupe Eiffage, dont il était le P-DG jusqu'en septembre dernier, vient d'achever le nouveau rectorat dans le quartier Clemenceau – signé de l'architecte Rudy Ricciotti – et

termine Bocage central. « J'ai connu l'immobilisme de l'époque du chanoine Kir... Je trouve que l'équipe municipale actuelle a apporté un souffle nouveau à Dijon, qui connaît aujourd'hui une métamorphose. » S'il n'a plus de famille ici, Jean-François Roverato revient régulièrement à Dijon. Par exemple dans le cadre de ses fonctions d'administrateur des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR), filiale d'Eiffage et de la banque australienne Macquarie depuis 2006 dont le siège est à Saint-Apollinaire. Son attachement à sa ville natale, où son père était

« Dijon connaît aujourd'hui une métamorphose »

ébéniste et sa mère couturière, s'est traduit, en 2007, par le don qu'il a fait au musée des Beaux-Arts, celui d'une statue de Louis XIII de François Rude datant de 1878. A 68 ans, le patron mécène venu du lycée Carnot puis passé par Polytechnique et les Ponts et Chaussées, aujourd'hui vice-président administrateur référent du groupe Eiffage, peut se targuer d'avoir été un solide capitaine d'industrie, qui n'oublie jamais de dire toute sa reconnaissance à ses quelque 70 000 salariés dans le monde. ■

> Bresse-sur-Tille

Près de 20% des logements seront à loyer modéré

Avec le quartier du Clair Bois, Bresse donne une nouvelle dimension à son offre locative à loyer modéré et joue la carte de la mixité sociale.

Les bailleurs sociaux Dijon Habitat et Villéo construisent 47 logements locatifs dans le cadre de la première tranche du nouveau quartier du Clair Bois, respectivement 22 et 25 logements. Ces derniers ont tous bénéficié du fonds de concours de « l'aide à la pierre » du Grand Dijon pour un montant total de subventions de 688 000 euros. Les premières livraisons auront lieu à l'automne 2013 pour le projet Dijon Habitat. Il s'agit de deux ensembles de onze logements chacun, certifiés Qualitel et labellisés bâtiment basse consommation (moins de

60 kWh d'énergie primaire par m² par an). Le 9 octobre dernier, Hamid El Hassouni, président de Dijon Habitat, et Patrick Moreau, maire de Bresse-sur-Tille, avaient convié les élus locaux et présidents d'associations à visiter le chantier de cette future résidence. Dans ce projet de quartier, l'agrément de vie des habitants a été mis en avant : jardins privatifs pour les appartements en rez-de-chaussée, 250 m² de jardins avec des arbres fruitiers, local à vélo avec atelier de réparation... « De quoi concurrencer l'offre locative privée », estime le maire de

Bresse. Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur gaz (eau/eau) pour le programme de Villéo, et au gaz pour les logements de Dijon Habitat. Enfin, tous ces logements remplissent d'ores et déjà les critères d'accessibilité qui seront obligatoires en 2015. Avec un parc existant de 23 logements locatifs – 8 logements au Clos de la Tour (2009) et 14 aux Jardins du Château (2000) gérés par Villéo – et les deux opérations en cours, Bresse comptera d'ici quelques mois pas moins de 69 logements à loyer modéré, représentant près de 20% du

nombre total de foyers de la commune (soit 350 à l'issue de la première tranche de la ZAC). « Ces projets visent à développer la mixité sociale et à assurer un renouvellement régulier de notre population, notamment avec de jeunes familles dont les enfants vont faire vivre notre école », explique Patrick Moreau. Mais ils correspondent aussi à une véritable attente de la population locale. « De nombreux jeunes bresseliens souhaitent rester dans le village de leur enfance. Les logements locatifs sont aussi là pour eux ». ■



> Dijon

Compostage au lycée des Arcades

Depuis 2011, le lycée des Arcades mène une campagne de sensibilisation pour réduire le gaspillage alimentaire. Depuis 2012, l'établissement a renforcé son action en intégrant le compostage au sein du restaurant scolaire. Le personnel de l'établissement a donc été sensibilisé par

les ambassadeurs du tri aux gestes de tri et à la pratique du compostage. Quatre composteurs ont été mis en place au sein du lycée, afin de valoriser les restes de cuisine (épluchures de légumes) et les restes de repas (légumes crus, féculents, fruits...). Les élèves qui suivent des cours de cuisine compostent également leurs épluchures. Pour obtenir un équilibre entre les résidus humides et les résidus secs, des feuilles et du broyat issu des tailles d'arbres du lycée sont utilisés. Le compost

est régulièrement brassé et contrôlé. Des éco-délégués vont être nommés pour veiller à ce que les consignes de tri en fin de service soient suivies. Un ambassadeur du tri formé au compostage reste en appui technique pour toute question. La mise en place de cette démarche a permis de réduire de 30% la quantité d'ordures ménagères et ainsi de diminuer d'autant le coût de la redevance spéciale du lycée. ■

Rens. au 03 80 76 39 69 ou contact@grand-dijon.fr



> *saint-Apollinaire*

Un effort soutenu pour le logement à loyer modéré

La commune renforce son offre de logements locatifs aidés, notamment avec le projet Atout'Âge, basé sur la mixité sociale et intergénérationnelle.

Depuis bientôt 20 ans, un effort régulier se poursuit pour parvenir au taux de 20 % de logements à loyer modéré dans la commune. En 1995, ces logements représentaient 10% du parc. Au 1^{er} janvier 2011, Saint-Apollinaire comptait 439 logements locatifs aidés, représentant 15,2% du nombre total des résidences principales. D'ici à 2014, ils seront 600 et représenteront 18% de l'ensemble des logements. La mixité sociale,

l'intergénérationnel et le « bien-vivre ensemble » sont au cœur de la politique de logement menée dans la commune. Après « Générations », fleuron de la commune récompensé en 2004 par le Prix de l'innovation sociale de l'Union nationale des CCAS, le futur projet Atout'Âge verra le jour prochainement dans le cadre d'un partenariat avec Orvitis, la Mutualité française, Adep21, Adapei, Acodege, le Conseil général de Côte-d'Or et le Grand

Dijon, qui mobilise pour cette opération 813 500 euros de subventions au titre du programme local de l'habitat. Cette opération alliera les générations, le handicap, l'insertion et les services à la population. Des synergies seront également créées entre les populations pour redonner une place à chacun dans la cité et pour favoriser le bien-vivre ensemble. Atout'Âge comprendra, dans un même ensemble

architectural, 50 logements à loyer modéré, dont 10 pour personnes handicapées vieillissantes et 4 pour jeunes en insertion ; 16 logements « Vill'Âge bleu » pour retraités ; une brasserie pédagogique et un espace multiservices géré par des travailleurs handicapés ; des services sociaux du département ; une salle pour des animations et des permanences gérées par la ville et enfin un ensemble de 20 logements privés. ■

> *Chevigny-saint-Sauveur*

Future médiathèque Lucien Brenot : le début des travaux

Démarrés fin 2012, les travaux de la médiathèque s'achèveront fin 2014 pour mettre à l'honneur la lecture, la musique, mais aussi les spectacles et les espaces numériques.

La commune de Chevigny a lancé il y a quelques années un pari audacieux : réaliser, au cœur de la ville, une médiathèque pour y regrouper les différentes bibliothèques chevignaises. Si ce projet a fait l'objet d'une longue réflexion, les travaux ont débuté en fin d'année dernière et devraient durer deux ans. L'architecte François Brandon propose un projet qui s'inscrit dans la continuité du style de l'hôtel de ville, tout en apportant une touche contemporaine avec la façade située rue de Dijon. Cet équipement structurant sera composé d'une vaste salle de lecture de plus de 700 mètres carrés. Elle rassemblera les collections jeunesse et adulte en un même lieu non cloisonné. Un endroit réservé aux amateurs de bandes dessinées consultables

sur place jouxtera l'espace consacré aux périodiques, avec un large choix de journaux et de magazines. À côté des livres, la médiathèque proposera des CD à emprunter ou à consulter sur place. Bien évidemment, elle sera également dotée d'un espace public numérique ouvert aux lecteurs pour consulter internet, se familiariser avec l'informatique ou plus largement utiliser les ordinateurs mis à disposition. Enfin, une salle d'animation accueillera des lectures publiques, des spectacles jeunes publics, des expositions... Ce projet important a reçu le soutien financier de nombreux partenaires : l'État, le Grand Dijon, le Conseil régional et le Conseil général. ■

et aussi...

●●> Marsannay-la-Côte

À l'heure lettone

Le 22 novembre dernier, Laura Grischenko a été accueillie par Simon Dejean, président de l'office de tourisme, Jean-François Gondellier, maire de Marsannay et Hervé Perrot, président du centre musical. En service volontaire européen avec le centre musical, cette Lettone a dévoilé le programme de ses activités : elle proposera notamment des cours de cuisine, de danse, des expositions autour de la culture lettone et des animations à la médiathèque. Une convention symbolique a été signée pour officialiser cet échange.

> Chenôve

Sur les rails 2013

Depuis le 8 décembre, « l'attractivité tram » est en route et assoit plus que jamais la place de Chenôve comme deuxième pôle humain et économique de l'agglomération dijonnaise.

Le 8 décembre dernier, bravant le froid, les maires de Chenôve et de Dijon, Jean Esmonin et François Rebsamen, ainsi que tout le Grand Dijon fêtaient à l'unisson l'arrivée de la ligne de tram T2 reliant le sud et le nord de l'agglomération. La fréquentation des animations aux trois stations de Chenôve et les trams bondés ont largement témoigné de l'intérêt que les Cheneveliers ont porté à cette journée. A voir les gens s'engouffrer dans les rames roses et à entendre les rires amusés, c'est sûr, la véritable animation du jour était bien celle du tram. Une attraction mobile qui signait la nouvelle interaction entre Chenôve et Dijon. Depuis cette date événement, le succès de ce nouveau mode de déplacement rapide et moderne n'est plus à démontrer. Les 28 000 usagers quotidiens de la ligne T2 montrent toute la pertinence de cet investissement d'envergure qui apporte au cœur du grand ensemble, au plus près des habitants, une solution de transport économique et éco-citoyenne. « Le tram est un vrai fil conducteur pour l'urbanisation et la qualification des espaces », précise Jean Esmonin. Vecteur de mobilité et de modernité, il contribue, aux côtés de l'ambitieux projet de renouvellement urbain, au renouveau de Chenôve. C'est très certainement à la station Chenôve centre, terminus de la T2, que le changement d'image de Chenôve sera le plus spectaculaire : dans les prochains mois, un centre culturel et de rencontres, lieu de vie et d'échanges, un programme d'habitat neuf et 4000 m² dédiés aux commerces s'organiseront autour d'une place centrale qui accueillera à terme le célèbre marché dominical. ■



et aussi...

●●> Magny-sur-Tille

Connectez-vous !

Equipé de plusieurs ordinateurs et d'un vidéoprojecteur, l'espace public numérique (EPN) permet chaque semaine à une trentaine de Magnytillois de s'initier aux joies de l'informatique. Entouré par deux bénévoles, chaque adhérent, qu'il soit débutant ou déjà initié, peut se perfectionner dans le traitement de texte, la photographie et la vidéo, les tableurs etc... C'est aussi un bon moyen de lutter contre la fracture numérique puisque les cours, collectifs ou individuels, permettent d'utiliser internet, qu'il s'agisse de naviguer sur la toile, d'envoyer des mails ou de programmer. Cet espace de vie et d'échanges facilite le lien social si cher à la municipalité de Magny. Installé en mairie, l'EPN est un lieu multimédia où il fait bon apprendre. L'adhésion est gratuite.

Renseignements au 03 80 47 97 07.



> Crimolois

Terminus de la ligne 16

Parallèlement à la réalisation du tram, moyen de transport efficace et écologique, le réseau Divia a été complètement repensé. A Crimolois, cette refonte a abouti à l'ouverture d'une nouvelle ligne dont le terminus a pris place au cœur de la commune. Grâce à la ligne 16, les habitants peuvent désormais facilement rejoindre le centre-ville, la gare ainsi que tous les grands équipements de l'agglomération (CHU et futur pôle de santé Valmy, campus universitaire, complexes sportifs et culturels, centres commerciaux et pôles d'innovation...) via la station Bourgogne à Quetigny, qui est le pôle d'échanges du transport urbain pour les communes de l'Est dijonnais. Ce nouveau réseau offre de nombreuses facilités de déplacements sans la voiture et répond à l'objectif de la municipalité lors de son adhésion au Grand Dijon : proposer une gamme étendue de services utiles à toutes les générations. ■

> Sennecey-lès-Dijon

Carnaval vénitien

Pour sa deuxième édition, le « carnaval de Venise » aura lieu le samedi 9 mars... à Sennecey, avec, dans les rues, une déambulation de costumes vénitiens durant tout l'après-midi, suivie dans la soirée d'un défilé au centre polyvalent. La belle sérénissime devient, le temps d'un week-end, la Senneceynissime, où chacun se pare de ses plus beaux atours pour le plaisir des yeux et des sens. Aucun ne peut deviner qui se cache derrière le masque. On peut tout dire, tout oser... Plus de soixante costumés seront présents, tous passionnés par cette féerie vénitienne et l'envie d'offrir, aux portes des maisons senneçoises, une myriade de lumière et surtout du rêve. Venus « d'ici et d'ailleurs » (régions limitrophes, région parisienne, Allemagne, Belgique mais aussi de Longvic, de Dijon, de Saint-Apollinaire et en grand nombre de Sennecey), ils partageront avec les publics des moments inoubliables. Cette manifestation est organisée par la commune de Sennecey, accompagnée par une implication active de nombreuses bonnes volontés, de fabuleuses « petites mains » très habiles et de talentueux artistes en matière de chant, de musique ou de lumière. Le dimanche 10 mars, vous pourrez retrouver les costumés aux 30^{es} journées gourmandes de Marsannay-la-Côte. À vos photos ! ■

Après-midi gratuit.
Pour la soirée :
renseignements, tarifs
et réservations obligatoires
à la médiathèque



Ce sont environ 150 nouveaux habitants qui sont arrivés à Hauteville avec la création du quartier d'habitat « Les Cerisiers ». C'est un agrandissement considérable pour la commune. Les structures nécessaires à l'implantation de nouvelles familles avaient été anticipées. Quinze logements locatifs

permettent d'assurer la mixité sociale. Pour relier le passé et le présent, un verger conservatoire rappelle l'activité des cueilleurs de fruits rouges en 1900. Une rue porte le nom de la variété de framboises Esperanza, qui est récoltée dans la région. Une autre s'appelle Jacques d'Albay, du nom d'un

ancien maire. Une table d'orientation signale le mont Blanc – visible très souvent – et la direction d'Altura, ville espagnole jumelée avec Hauteville. La rue principale du quartier porte son nom. Ce sont là des symboles forts qui marquent la volonté de vivre ensemble, de créer des liens et de s'ouvrir aux autres. ■

et aussi...

●●> Longvic

Jardins en pied d'immeubles, c'est parti !

Le quartier du Bief du Moulin connaît une activité inhabituelle avec la réalisation de jardins partagés en pied d'immeubles. Mené avec l'association Pirouette Cacahouète, ce projet doit permettre de créer du lien dans le quartier grâce au partage d'un espace dédié au jardinage. Les habitants participent activement au projet et sont de plus en plus impatients de planter leurs fruits et légumes !

●●> Daix

Vous roulez à ...

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique mobile. Actuellement installé rue de Dijon, il a pour objectif de sensibiliser les conducteurs aux réglementations de la vitesse. Il affiche en nombres lumineux la vitesse enregistrée, accompagnée du message « merci » si la vitesse est respectée ; dans le cas d'une vitesse excessive, celle-ci est affichée en rouge, avec le nombre de points de retrait correspondant. L'analyse des enregistrements montre que la fréquentation reste élevée (2600 véhicules / jour en moyenne) et que 14% des automobilistes sont, à cet endroit, en excès de vitesse ! Si cette situation devait perdurer, la gendarmerie sera sollicitée pour des contrôles ponctuels. La municipalité envisage l'acquisition d'un second radar en 2013.



> Hauteville-lès-Dijon

Hauteville s'agrandit

> Perrigny-lès-Dijon

Réorganiser l'espace

Impulsée par le projet de construction d'un restaurant scolaire, la redéfinition des espaces scolaires et des déplacements au centre du village prend forme.

Les études menées pour le choix d'implantation d'un nouveau restaurant scolaire avaient permis d'envisager des transformations allant bien au-delà de l'édification d'un bâtiment. Au cœur des préoccupations, la sécurisation des accès et la pacification des circulations ont amené à dessiner le tracé d'une sente piétonne permettant de relier en toute sécurité les trois axes de circulation du cœur de village (RD108, rue de la Tourelle, rue du Château) et de redéfinir les accès à l'enceinte scolaire.

Cette réorganisation des espaces nécessite des travaux structurants importants avec, à la clé, la réhabilitation complète des cours d'écoles. La première tranche des travaux a donc vu se dessiner l'emprise réservée à cette venelle ainsi qu'un nouvel accès aux écoles et au centre de loisirs. L'espace jeux de l'école maternelle et du centre de loisirs a été doté d'une nouvelle structure répondant aux dernières normes de sécurité et propice à la motricité et à la dépense physique. Équipé d'un sol amortissant et de plans inclinés, ce



module destiné aux jeunes enfants permet de grimper, ramper, glisser, via l'usage de pentes, toboggan, escalier, corde à nœuds, prises d'escalade et tunnel. L'aménagement de la cour a été complété avec un cheminement bois, un bac à sable et des espaces de jardinage autour desquels les enfants peuvent s'asseoir. Durant l'année 2013, l'ensemble des cours scolaires fera donc l'objet d'une réfection complète, dans le respect des normes d'accessibilité et de sécurité. ■

> Ouges

Sur le sentier... des moines !



Si vous empruntez le sentier pédestre des trois lavoirs en direction de l'église, vous trouverez une fresque représentant des moines. Ils sont le témoignage du passé de la commune. En 1202, Cîteaux reçut une première donation sur Ouges, puis les Cisterciens achetèrent la seigneurie en 1226 et restèrent

dans la commune jusqu'à la révolution. Comme de nombreuses communes, Ouges a signé une convention avec l'association Ressources et ERDF pour la réalisation de cette fresque sur le transformateur électrique du Petit Ouges. Elle a souhaité s'engager auprès de cette association qui favorise l'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique de développement. ERDF s'est impliqué dans cette réalisation afin d'améliorer le cadre de vie des riverains. Les personnages intemporels de la fresque sont inspirés d'une œuvre de la Sagrada Familia de Barcelone et s'intègrent parfaitement dans l'environnement. Au final, le résultat de ce chantier est saisissant. Cette cinquantième fresque de l'association est une parfaite réussite. ■

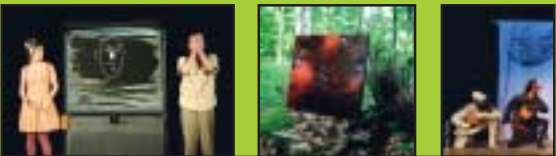
et aussi...

••> Quetigny

Agenda 21 : un plan d'actions ambitieux et réaliste

Après une phase de diagnostic partagé et d'identification des enjeux quetignois en concertation avec les acteurs du territoire et les habitants, la Ville adoptera, en février prochain, sa stratégie locale de développement durable. Durant cette dernière phase, 240 actions émanant des ateliers de concertation avec la population ont été proposées. Afin d'engager avec réalisme et rigueur le futur programme d'actions 2013/2017, une trentaine de fiches actions a été retenue à partir de critères qualitatifs et techniques. Actuellement en cours d'élaboration et de rédaction de son programme d'actions Agenda 21, la Ville a défini un calendrier pour parvenir à son objectif de labellisation à l'automne 2013. En février, le conseil municipal adoptera la stratégie locale et, en avril, aura lieu le 3^e forum participatif à l'occasion de la semaine du développement durable.

Plus d'infos sur quetigny.fr/agenda21



février à

architecture dion bourgoigne - patrimoine

dubaï pavillons

19 janvier-30 mars 2013

latitude21
le projet de l'architecte et de l'ingénieur du Grand Dijon.

Jusqu'au 9 février Longvic

Expo « Les Talents longviciens » à l'espace culturel du Moulin, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Jusqu'au 17 février Fontaine-lès-Dijon

« Promenades », expo photo de Céline Dumont Leoni à la galerie La Source.

Jusqu'au 20 février Grand Dijon

Festival « Modes de vie », création d'artistes et d'habitants de Dijon et de l'agglomération. Gratuit, infos au 03 80 66 16 57 ou www.modesdevie.org

Vendredi 1^{er} février Longvic

« Violoncelle sur canapé », spectacle musical à l'espace municipal Jean-Bouhey à 20h30

LA FOURMILIÈRE DES ABÎMÉS
du 19 janvier au 30 mars 2013

2 et 3 février Marsannay-la-Côte

Salon des antiquités, arts de la table, vintage et objets de la vigne à la Maison de Marsannay.

3 et 4 février Longvic/Dijon

« Cache-cache », concert en famille. Le dimanche à 16h à La Vapeur (Dijon). Le lundi à 17h30 à la Ruhe (Longvic).

Mardi 5 février Quetigny

« Tribute to Coltrane », concert de jazz. A 20h30 à l'Espace Mendès-France.

Mercredi 6 février Chenôve

« En attendant le petit poucet », théâtre jeune public à 15h, salle des fêtes.

Jeudi 7 février Chevigny-Saint-Sauveur

« L'Amante anglaise » de Marguerite Duras, pièce de théâtre mise en scène par Michaël Lonsdale. A 20h au Polygone.

Vendredi 8 février Dijon

Soirée de lancement du festival KULTUR'MIX à la salle d'escalade Cime Altitude 245, de 18h à 23h.

Daix

Rencontre avec le peuple Peuls, vidéoconférence sur le Niger présentée par Alain Régnier. Espace Lamblin à 20h30, entrée libre.

Saint-Apollinaire

Soirée country avec « The Yankees », à l'espace Tabourot des Accords à 21h.

Samedi 9 février

Daix

5^e atelier technique vocale « Happy Daix », espace Lamblin de 14h à 17h. Inscription au 06 26 73 23 45.

9 et 10 février Chenôve

Salon du livre ancien avec les Amis de la bibliothèque à la salle des fêtes.

Samedi de 14h à 18h30 et dimanche de 10h à 18h.

Fontaine-lès-Dijon

« La Résurrection de Glenn Gould », spectacle théâtral et musical produit par la scène fontainoise.

Centre d'animation Pierre-Jacques le samedi à 20h30 et le dimanche à 15h30.

Renseignements au 06 01 96 12 47, 03 80 56 44 23 ou 03 80 56 22 50.

Mardi 12 février Saint-Apollinaire

Match d'improvisation théâtrale St Apo / Bordeaux à 20h, espace Tabourot des Accords.

12 février > 1^{er} mars Longvic

« Tissés suspendus », exposition de créations collectives autour du textile. Hall d'entrée de l'espace culturel du Moulin, aux heures d'ouverture de la médiathèque Michel-Etiévant.

Vendredi 15 février Chenôve

« Dom Juan », théâtre à 20h, salle des fêtes.

Mercredi 27 février

Chevigny-Saint-Sauveur

« Hissez les voiles, moussaillons, et en avant toutes ! », chanson jeune public par Pirates à Cie. A 15h au Polygone.

1 > 24 mars Fontaine-lès-Dijon

« Lyrisme abstrait », expo de peinture de Larissa Evanova à la galerie La Source.

Samedi 2 mars Dijon

La nuit de l'aquagym : animations, aquagym, fitness, tests de matériel, au tarif habituel d'une entrée. Piscine olympique de 18h à 23h.

LES LUNDIS DE LA SAISON 19
du 18 février au 17 mars 2013

breakdance, exposition, atelier danse, défilé de mode... Plus d'infos www.danstafacepromotion.com

VOS ÉMOTIONS EN LIVE

FÉVRIER ven 01 SALUT LES COPAINS | sam 02 CIRKAFFRIKA | ven 08 CHRISTIAN LEGAL | sam 09 LE CLAN DES DIVORCÉES | ven 14 LES HOMMES VIENNENT DE MARS, LES FEMMES DE VENUS...

MARS ven 06 C2C | ven 07 AGE TENDRE ET TÊTES DE BOIS - SAISON 8 | ven 08 MICHEL SARDOU | sam 09 GOSPEL POUR 100 VOIX | ven 11 LE BALLET IGOR MOÏSSIEV | ven 15 LE LAC DES CYGNES | ven 20 OUI OUI ET LE GRAND CARNIVAL | sam 23 PIERRE PALMADE - MICHELE LARROUJE - ILS SE RE-AIMENT | ven 25 SEXION D'ASSAULT

AVRIL ven 02 KAAS CHANTE PIAF | ven 03 SAEZ | ven 05 SOPHIE THE USE | sam 06 BOOBA | ven 12 VOCA PEOPLE | sam 13 DISNEY LIVE | ven 14 FRANK MICHAEL ET SES MUSICIENS | ven 18 DANY BRILLANT | ven 20 STARS 80 | toutes les autres dates sur zenith-dijon.fr

Tous les spectacles réservés aux 18 ans et plus
www.zenith-dijon.fr

News, jeux, exclusifs facebook.com/zenithdijon

ZENITH DIJON



**AVEC T 2
SOYONS
2 FOIS PLUS
VIGILANTS!**

«
**Je n'oublie jamais
qu'un tram peut
en cacher un autre! »**»



DIVIA

www.lettram-dijon.fr

www.divia.fr

